



ASSOCIATION ROUMAINE  
DES CHERCHEURS FRANCOPHONES EN SCIENCES  
HUMAINES

**Bulletin de liaison n° 11**

Séance du vendredi 12 décembre 1997  
à l'Institut Français de Bucarest

**Rédacteurs:** Vlad Alexandrescu, Marina Păunescu

**Participation:** Vlad Alexandrescu, Corneliu Bâlba, Ioana Both, Ovidiu Bozgan, Cristina Codarcea, Monica Dudaș, Rodica Matei, Brândușa Orășanu, Marina Păunescu, Rodica Pop, Elena Soare, Mircea Stănescu, Ana-Lu Stoicea, Roxana Trofin, Violeta Vintilescu

**Compte rendu:** La séance débute à 9 h 30 dans la salle Ecumest du 1<sup>er</sup> étage de l'Institut Français. Dans la salle se trouve déjà Djamel Oult, abîmé dans une conversation secrète avec un collègue, ayant comme sujet, semble-t-il, le réaménagement de la salle dans une salle d'auto-formation. C'est un projet qui devrait aboutir d'ici juin 1998.

**Marina** Păunescu commence son exposé sur: *Le sujet faible du structuralisme*. A partir de ses notes de lecture du livre de M. Pêcheux, *Les Vérités de La Palice* (Maspéro, 1975), elle présente une *autre* manière de définir la subjectivité. Elle commence par lever l'ambiguïté de son propre titre, qui, selon elle, pêche par un excès de généralité. Ainsi, c'est du sujet locuteur qu'il sera question dans son intervention, en tant qu'il est à la source du discours. Quant au concept de structuralisme, il ne s'agit surtout pas d'un balayage du champ théorique structural dans son ensemble.

**Marina** croit pourtant identifier, chez Pêcheux, l'intention d'aborder la question du sujet par le biais d'une rhétorique structurale. Ainsi mise en place, la problématique de Pêcheux s'avère être des plus paradoxales, d'autant plus que la mise en cause de la subjectivité (forte) du sujet se réalise à travers le concept d'*énonciation*. Or, après la période structurale, c'est précisément une théorie de l'énonciation qui serait responsable de l'avènement du sujet. C'est ce qui semble amener **Marina** à considérer l'effort de cet auteur comme un véritable exploit théorique.

Avant d'en parcourir les étapes, **Marina** soumet à l'attention des participants la thèse saussurienne du **primat du système sur l'unité considérée isolément** -, de même que la définition que Benveniste donne de la notion d'énonciation: **mise en fonction du système par un acte individuel d'utilisation**. Elle insiste sur la présence, dans la définition, des notions d'« acte » et d'« utilisation » de la langue par le locuteur. En effet, en accomplissant un acte d'énonciation, le sujet se présente comme agissant, doué d'un pouvoir-faire langagier et situé dans un lieu d'intentionnalité. Le sujet se manifeste donc comme *source du discours et du sens* que ce discours est censé porter. En même temps, à travers l'énonciation, celui qui énonce se pose soi-même comme sujet. Cela revient à dire qu'à travers l'acte d'énoncer, le sujet se montre en égale mesure comme *source ou cause de soi*, c'est-à-dire que le sujet est à soi-même son propre fondement ontologique. La notion d'« énonciation » est présente également chez M. Pêcheux, mais théorisée différemment. Cette « différence » pointe vers l'incompatibilité épistémologique entre structuralisme, essentiellement dépourvu de sujet, et théorie de l'énonciation, où ce dernier occuperait, selon **Marina**, une place de choix.

Pour M. Pêcheux, l'énonciation consiste « en une série de déterminations successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu, et qui ont pour caractéristique de poser le 'dit' et donc de rejeter le 'non-dit' ». L'énonciation serait ainsi ce qui permet au discours de se constituer à mesure que des objets (référenciations, prédications, modalisations) prennent place et se précisent lors de son déploiement. Se déroulant dans le temps comme une succession linéaire de contenus posés, assertés, le discours serait construit *uniquement* par ce qui est dit, c'est-à-dire par l'ensemble des contenus affirmés. Or, ce sur quoi M. Pêcheux attire l'attention c'est que poser des contenus va de pair avec le fait

également crucial d'en rejeter d'autres, le discours étant donc *simultanément* fait de présence et d'absence, de ce qui est dit et de ce qui est tu.

Toute assertion configure ainsi en creux un complémentaire de l'inasserté, ensemble de contenus que le discours tait - et qui sont ainsi « rejetés » dans le non-dit, par le fait même qu'il en affirme d'autres. Dans la formulation de D. Maingueneau, le non-dit est cette part de sens qu'il a fallu que le discours sacrifie pour pouvoir se fermer en un tout. Ce complémentaire est de l'ordre d'une extériorité constitutive, en ce sens qu'elle ne se résume pas à être ce qui entoure le discours, mais qu'elle est ce qui, constitutivement, le traverse à sa racine même, en tant que présence absente. Cette extériorité constitutive est appelée par M. Pêcheux « interdiscours ».

Le rapport du discours à l'interdiscours est énoncé par l'auteur dans les deux thèses (structuralistes) suivantes: **l'interdiscours prime sur le discours** ou, autrement formulé, **l'inasserté précède et domine l'asserté**. Il est à remarquer que, chez M. Pêcheux, parler d'énonciation n'entraîne nullement la nécessité de la référence au sujet. L'énonciation est simplement ce à la faveur de quoi émerge le rapport constamment ouvert entre ce qui est sélectionné et précisé dans le dit, et ce qui, par ce fait même, y est « occulté », « rejeté », « oublié ». L'oubli dont parle M. Pêcheux ne renvoie donc pas à la perte d'un contenu auparavant inscrit en mémoire. Il est plutôt de l'ordre de la méconnaissance (l'oubli n° 2) et du refoulement (l'oubli n° 1) par le sujet de ce qui le constitue comme tel.

Autrement dit, le sujet ne peut vivre ses rapports au sens, ni se représenter sa propre subjectivité qu'à travers un réseau protecteur d'évidences: évidence de sa maîtrise de la langue et du sens, évidence de son intention, ou vouloir-dire, en vertu desquels le discours est approprié par le sujet, évidence enfin de la présence à soi du sujet dans et par l'énonciation. Rassuré qu'il est à l'abri de ces certitudes, il n'est pas étonnant que le sujet envisage le discours comme quelque chose d'imputable à son seul désir d'énoncer, intérieur sans extérieur, compacité, plénitude.

Cette illusion de réalité de sa pensée pour le sujet (« je sais ce que je dis », « je sais de quoi je parle », « c'est bien moi qui parle ») est appelée par M. Pêcheux l'oubli n° 2. Cet oubli renvoie aux mécanismes énonciatifs analysables en surface du discours, ce qui permet d'y voir un concept proche de celui d'hétérogénéité montrée proposé par J. Authier.

Dans l'oubli n° 1, le sujet oublie, autrement dit refoule, que le sens se forme dans un processus qui lui est extérieur, autrement dit que le sens vient au discours de l'interdiscours. Il fait comme si son rapport aux mots et au sens qu'il entend leur donner était immédiat. La zone de l'oubli n° 1 est par définition inaccessible au sujet, strictement informulable, donc non représentable. C'est ce dont le sujet ne peut avoir conscience, ce qu'il méconnaît de manière absolue. En effet, le sujet ne dit pas: l'interdiscours n'existe pas, ce qui reviendrait à nier explicitement une réalité dont il aurait conscience, il fait comme si cette réalité n'existait vraiment pas. En même temps, l'oubli n° 1 est ce par quoi le sujet est destitué en tant que point de départ, source énonciative de son discours. Ce n'est donc pas étonnant qu'il tâche de refouler ce qui le frappe en sa subjectivité même et, le faisant vaciller, le décentre.

*Le sujet se constitue ainsi par l'oubli de ce qui le détermine.* Du coup, le discours, chez M. Pêcheux, est à prendre comme un concept différent du discours empirique tenu par le sujet parlant. La discursivité n'est pas la parole, c'est-à-dire une manière individuelle, concrète, d'habiter l'abstraction de la langue. Il ne s'agit pas d'un usage, d'une utilisation du discours par le sujet.

*Ce qui est ainsi refusé c'est la présomption selon laquelle le sujet pourrait fonctionner comme origine énonciative de son discours:* « ... les sujets croient 'utiliser' leur discours, alors qu'ils en sont les 'serfs' assujettis, les supports ». La notion d'acte de langage traduirait ainsi, selon M. Pêcheux, la *méconnaissance de la détermination du sujet dans le discours*, dans le sens où la prise de position du sujet en tant que sujet n'est pas un acte originaire de celui-ci: le sujet n'est que l'effet d'un conditionnement extérieur, donc un résultat, c'est-à-dire précisément tout sauf un point de départ. Loin d'être agent, donc liberté en acte, le sujet n'est que subissement, patience, pâtir.

Continuer de penser le sujet comme source et cause de soi, c'est persister, sans effort de dépassement, dans l'illusion du sujet, ce que Pêcheux appelle l'effet Münchhausen, du nom du célèbre baron qui, pour sortir de la marre, se tire soi-même par les cheveux. De même que le discours est constitué par ce qui l'excède, intériorité entièrement déterminée comme telle de l'extérieur, le sujet n'est pas celui qui se pose, mais celui dont la subjectivité est un effet de l'interdiscours.

Il faut pourtant prendre garde à une certaine conception de l'hétérogène qui menace l'unité de l'énonciateur et son efficacité: en effet, définie en termes de pure altérité, la subjectivité du sujet n'est que sujétion, vulnérabilité, passivité. Dépossédé de sa subjectivité, le sujet n'est que l'objet parlé par la langue, accusatif sans nominatif, non-personne.

**Discussions:** Vlad résume en quelques mots l'intervention de Marina, en soulignant ses points d'articulation. Il attire pourtant l'attention sur le danger qu'il y aurait à vouloir faire ancrer la subjectivité du sujet dans la théorie benvenistienne. En effet, l'affirmation du sujet à travers l'activité d'énonciation (est ego qui dit ego) est forcément limitée, vu qu'elle dépend de l'utilisation de l'*appareil des formes* de l'énonciation. Violeta demande s'il y a lieu de mettre en relation le sujet, en tant qu'effet de l'interdiscours chez Pêcheux, avec la notion d'emplacement institutionnel, en tant que lieu d'où le sujet parle, telle qu'elle est formulée par Foucault dans l'*Archéologie du savoir*. Elena se demande, découragée, si la faiblesse du sujet, prêchée pendant quelque 45 minutes, ne signifie pas tout simplement l'absence de la capacité de créativité? (or on sait très bien ce qu'une telle conclusion peut avoir d'inacceptable et de dramatique pour les tenants de la théorie générative, laquelle invoque précisément la capacité pratiquement infinie du sujet à construire des phrases grammaticalement correctes). Marina lui répond qu'en effet, dans la perspective de Pêcheux, le sujet ne peut être ni inventif ni créateur, vu que l'origine du sens n'est pas dans le sujet, mais ailleurs (dans l'interdiscours). Ceci dit elle éprouve, en qualité d'apprenti pragmaticien, le même serrement au coeur devant l'image de ce sujet déchu. Brândușa pense que la thèse de Pêcheux est extrême. En effet, qu'est-ce qui nous empêche, au lieu de considérer la subjectivité comme étant pure altérité, de soutenir le contraire: que l'altérité serait pure subjectivité? Ana-Lu n'en démord point et veut savoir où est la place du sens, c'est-à-dire de l'intention du sujet. Serait-ce au niveau du système? Marina lui répond que la question ne peut se poser dans ce contexte-là. D'ailleurs, l'intention est dans le discours et non pas dans le système. Vlad intervient pour signaler qu'il existe, pour toute théorie, une tache aveugle, c'est-à-dire une direction vers laquelle elle ne peut regarder sans aussitôt se défaire. Ainsi, il est évident un long contencieux oppose philosophes et linguistes, quant au rapport de la pensée et de la langue. On pourra consulter une tentative classique de récupérer cette opposition, dans Etienne Gilson. *La pensée et le langage*. Gilson espère y donner une réplique aux positions extrêmes de Benveniste. Petit à petit, la discussion se déplace vers la problématique du même et de l'autre. Après un coup de chapeau adressé à Hegel, on commence à discuter des philosophes à la mode. Corneliu trace un itinéraire qui va de Martin Buber à E. Lévinas, en passant par Th. Adorno.

Après ce débat, dont la vivacité et à la mesure de son intérêt, durant une pause de dix minutes, Violeta et Vlad mettent aux point des détails de secrétariat.

Une fois les cigarettes épuisées, on se rassemble pour une discussion sur l'organisation des activités de l'Association. Vlad informe les archiens sur les démarches entreprises, depuis la dernière réunion, auprès de la Présidence de la Roumanie. M. Emil Constantinescu a annoncé, en effet, à Paris, lors de la remise du titre de docteur *honoris causa* de l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm, le projet de la création, en Roumanie, d'un Institut Roumain de Hautes Etudes, qui assurerait un enseignement universitaire de haut niveau pour des étudiants sélectionnés sur concours (en 2e et 3e cycles d'études). La même annonce a été faite par Mme Zoe Petre, dans une réunion de l'AUELF-UREF, à laquelle participaient les Recteurs des Universités engagées dans le programme de l'Ecole doctorale de Bucarest. Outre l'enseignement de haut niveau qu'il dispenserait, cet Institut Roumain pourrait encadrer les étudiants roumains en thèse dans différents niveaux d'avancement de leur travail, assurant aussi un cadre pour la recherche fondamentale, à un niveau européen.

Après consultation au téléphone et par courrier électronique, le **Président, la Vice-présidente et les membres du Conseil** de l'ARCHES ont décidé d'écrire une lettre au Président de la Roumanie, dans laquelle ils ont fait une présentation des buts et des activités de l'Association. Par la nature de leurs préoccupations, par l'expérience qu'ils ont acquise à travers leur formation dans de Grandes Ecoles et Universités françaises, par leurs résultats qui les ont placés parmi les meilleurs diplômés de ces établissements (qu'il s'agisse soit de D.E.A., soit de Doctorats), les archiens considèrent qu'ils pourraient être intégrés dans une structure d'enseignement supérieur de haute performance, qui unirait la vocation didactique à la recherche scientifique. En considérant l'ARCHES comme un **partenaire naturel** dans la réflexion autour de la création de cet Institut Roumain de Hautes Etudes, les signataires de la lettre estiment que ce serait un honneur que d'offrir au Président ainsi qu'à ceux qui participeront à l'organisation de cet Institut tout leur appui. La lettre a été envoyé par fax et par courrier recommandé au Président de la Roumanie, ainsi qu'à deux de ses conseillers, Mme Zoe Petre et M. Daniel Barbu.

Les archiens échangent des points de vue sur une possible collaboration entre l'Association et l'Institut Roumain de Hautes Etudes. Bien que quelques-uns demeurent sceptiques quant à la compréhension, par les responsables effectifs de la réalisation de ce projet, de leurs capacités de participer à un tel projet, mandat est donné à la présidence de l'ARCHES de poursuivre et de multiplier les démarches.

Un autre point qui est pris en discussion est le refus récent des autorités françaises d'accorder un visa d'entrée à l'écrivain Mircea Nedelciu, dont la survie dépend de consultations médicales spécialisées en France. ARCHES a déjà été amenée, par la bouche de quelques-uns de ses membres éminents, à se prononcer en faveur de la suppression des visas aux Roumains. On souligne de nouveau la discrimination dont ceux-ci se sentent victimes par rapport à d'autres ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale. Le cas pris en discussion, dont l'urgence et particulièrement évidente et dramatique, fait resurgir le même problème. Les archiens se solidarisent à l'unanimité avec les efforts de Mircea Nedelciu, et soutiennent sans réserve les démarches de celui-ci.

**Prochaine séance de l'ARCHES :**  
**vendredi 23 janvier à 9 h 30**  
**dans le Grand Salon de l'Institut Français de Bucarest,**  
**Bd. Dacia, n° 77**

**Exposés prévus:**

Ovidiu Bozgan: *Présentation de documents d'archives concernant l'interdiction, en 1948, de l'église uniate de Transylvanie*

Elena Soare: *La créativité linguistique en grammaire générative.*

**Prière :** Adressez votre courrier destiné à l'Association à l'adresse postale de l'ARCHES, indiquée dans le pied de page du bulletin. Les éventuelles demandes d'adhésion seront accompagnées du montant de la cotisation pour une année (12.000 lei). Dans la demande, les amateurs sont invités à indiquer aussi l'adresse où ils souhaitent recevoir le courrier de l'Association.

**Nouveautés** sur les membres de l'ARCHES: Deux nouveaux collègues sont devenus membres de l'ARCHES: il s'agit du dr. **Radu** Teodorescu, psychiatre à l'Hôpital "Gh. Marinescu", titulaire d'un Diplôme universitaire français en psychothérapie, et de **Ana-Lu** Stoicea, assistante à la Faculté de Sciences Politiques et Administratives de l'Université de Bucarest, titulaire d'un D.E.A. de sociologie politique de l'E.N.S.-E.H.E.S.S. **Brândușa** Orășanu est rentrée de son second séjour de doctorat. Elle est inscrite en thèse de doctorat à l'Université de Paris VII, sous la direction du professeur Jacques André. Au cours de ce séjour, elle a été reçue membre de l'Association Internationale de Psychanalyse, dont le siège se trouve à Londres. **Vlad** Alexandrescu vient de publier, aux éditions *Crater* de Bucarest, la version roumaine du *Panorama de la littérature roumaine* (1937) de Basil Munteanu. **Marina** Păunescu vient de passer son second examen préliminaire au doctorat, devant un Jury présidé par Mme Alexandra Cuniță, Professeur au Département de Français de l'Université de Bucarest.

**Important :** Un certain nombre de collègues reçoivent déjà depuis quelques mois notre bulletin de liaison. Nous espérons avoir ainsi éveillé leur intérêt pour l'ARCHES. Le moment semble pourtant venu de savoir s'il faut toujours faire partir ce bulletin aux quatre coins du monde. En effet, le bulletin précédent (no. 10), accompagné des statuts de notre Association, a été expédié à 70 adresses différentes, aussi bien en Roumanie qu'à l'étranger. Cette opération, bien que réalisée avec enthousiasme, comporte des difficultés et des sacrifices. C'est pourquoi nous prions les personnes intéressées par notre bulletin ou celles qui souhaitent être tenues au courant de nos activités d'adhérer à l'ARCHES, en remplissant le bulletin d'adhésion et en acquittant la cotisation annuelle, ou de nous écrire et nous confirmer leur intérêt en nous précisant la forme selon laquelle ils désirent rester en contact avec nous. De même, nous prions les archiens d'envoyer, des réception de ce courrier, par écrit, la réactualisation de toutes leurs coordonnées, (adresse postale en Roumanie, à l'étranger - le cas échéant -, numéros de téléphone, fax, adresse électronique, ainsi que l'indication du dernier diplôme obtenu, l'établissement de l'obtention, l'établissement où ils travaillent.

**Contact :** Violeta Vintilescu, Bd. Camil Ressu n° 2, bl. R2, sc. 2, ap. 31, sect. 3, Bucarest - tél (01) 620 70 30.

*A bientôt!*